



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GARD

Direction des Collectivités et du Développement Local

Bureau de l'Urbanisme et des Affaires Foncières

## AVIS D'ENQUETE PARCELLAIRE

**MAITRE D'OUVRAGE** : Syndicat Mixte Interrégional d'Aménagement des Dignes du delta du Rhône et de la Mer (**SYMADREM**)

**COMMUNES** : Beaucaire et Fourques

**PROJET** : réalisation des travaux de renforcement de la digue du Rhône rive droite entre Beaucaire et Fourques

Par arrêté préfectoral du 3 mai 2016, modifié par arrêté préfectoral du 30 mai 2016, une enquête parcellaire complémentaire concernant le projet de réalisation des travaux de renforcement de la digue du Rhône rive droite entre Beaucaire et Fourques, sera ouverte en mairie de Fourques **pendant 17 jours consécutifs, du lundi 20 juin au mercredi 6 juillet 2016 inclus à 17 heures.**

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête ouvert à cet effet et établi sur feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le maire, seront déposés durant cette période, en mairie de Beaucaire et en mairie de Fourques, où ils pourront être consultés aux heures normales d'ouverture des bureaux :

**Mairie de Fourques** : du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H00

**Mairie de Beaucaire** : du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H00

Les observations pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur domicilié en mairie de Fourques, siège de l'enquête, (Hôtel de Ville, rue Etienne Courlas, 30300 Fourques).

Monsieur Yves FLORAND, Officier de la Marine Nationale, retraité, est nommé commissaire enquêteur par le Préfet du Gard. Il siègera et y recevra personnellement les personnes intéressées en

Mairie de Fourques	Mairie de Beaucaire
les : <ul style="list-style-type: none"><li>- le lundi 20 juin de 9h00 à 12h00</li><li>- le mercredi 6 juillet de 13h30 à 17h00</li></ul>	Les : <ul style="list-style-type: none"><li>- le lundi 27 juin de 8h30 à 12h00</li><li>- le vendredi 1<sup>er</sup> juillet de 13h30 à 17h00</li></ul>

Le Commissaire enquêteur rendra son avis sur le projet au Préfet du Gard dans le délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête. Son rapport et ses conclusions seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête, en mairie de Beaucaire et en mairie de Fourques ainsi qu'en Préfecture du Gard.

Pour le Préfet,  
Par délégation, le Directeur des Collectivités et du  
Développement Local

  
Gilles GUILLAUD